



NÉGO JOP 2024

RER A ET B

DÉTAIL DE LA GRATIFICATION:

MONTANT: JUSQU'À 1600€

CONDITION: PRÉSENTÉISME

0 À 4 JOURS D'ABSENCES: 50% DE LA GRATIFICATION

PLUS DE 5 JOURS D'ABSENCES: 0€

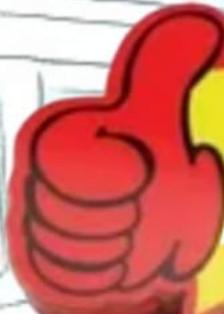
(DANS LA PÉRIODE DU 22 JUILLET AU 08 SEPTEMBRE 2024)

REPOS, TC, CA NE RENTRENT PAS EN COMPTE.



GRATIF!
1600€

PRIME JOURNALIÈRE DE 44,10€
MULTIPLIÉE PAR UN COEFFICIENT DE 5
POUR LES AGENTS DES TRAINS
FACULTATIFS INTER-OPÉRÉS:
-50€ POUR UNE DESCENTE
-70€ POUR UNE DESCENTE ET MONTÉE



44,10€
PAR JOURS



400€

LA RÉPARTITION, LE
SECRETARIAT AINSI QUE LA
FORMATION (HORS INGÉNIERIE)
TOUCHERONT ÉGALEMENT UNE
PRIME DE 400€

ENSEMBLE, NOUS CONTINUERONS À NOUS BATTRE POUR
DÉFENDRE VOS DROITS ET VOS INTÉRÊTS.

NE RESTEZ PAS ISOLÉS, REJOIGNEZ LE GROUPE UNSA
RATP .

Bagnolet, le 02 mai 2024